



Master Environnement et risques industriels et urbains

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Environnement et risques industriels et urbains. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02040966

HAL Id: hceres-02040966

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040966>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 1 - Claude Bernard

Demande n° S3110048100

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Environnement et risques industriels et urbains

Présentation de la mention

La mention de master « Environnement et risques industriels et urbains » de l'Université Lyon 1 - Claude Bernard (UCBL), s'organise en deux spécialités : « Sciences de l'environnement industriel et urbain », à finalité « recherche », et « Environnement et risques », à finalité professionnelle, toutes deux inscrites dans la thématique plus globale du développement durable. L'offre de formation est issue de la convergence d'anciens diplômes portés par l'Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) de l'université, et par les écoles co-habilitées pour la spécialité « recherche » : l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE), et l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSM.SE). Les objectifs de la mention sont d'une part l'acquisition de fondamentaux sur la gestion des risques industriels, grâce à un tronc commun en première année, et d'autre part l'insertion professionnelle dans le secteur recherche et développement (R&D) des grandes entreprises. La mention se caractérise par une très bonne insertion de ses diplômés.

Avis condensé

● Avis global :

Le master « Environnement et risques industriels et urbains » est très bien positionné sur le secteur dynamique du développement durable, et bénéficie d'un affichage spécifique de la part de l'UCBL. Tirant pleinement parti de l'expérience des formations professionnalisantes dont il est issu, il assure une très bonne insertion des étudiants diplômés. Si la structuration de la première année de master (M1) est convaincante, les deux spécialités professionnelle et « recherche » apparaissent plutôt disjointes, et la formation souffre d'un certain déséquilibre. La spécialité « recherche », co-habilitée avec trois grandes écoles, est peu liée à l'UCBL qui pilote seule la première année, et la spécialité professionnelle semble assez isolée. L'appui en recherche, bien que significatif, est très divers et ne facilite pas la lisibilité des objectifs de la spécialité « recherche », lesquels apparaissent principalement orientés vers la recherche appliquée. Il en résulte un nombre faible de poursuites en doctorat. Le rapprochement entrepris au sein de cette mention entre l'université et les écoles d'ingénieurs est effectif et positif, mais devrait être encore renforcé.

● Points forts :

- La pertinence des enseignements vis à vis du projet professionnalisant de la formation.
- La bonne insertion des étudiants diplômés.
- La convergence réalisée entre les formations de l'UCBL et des écoles co-habilitées.

● Points faibles :

- La permanence d'une certaine étanchéité des formations entre les deuxièmes années des deux spécialités et des flux d'étudiants croisés pour l'instant assez faibles.



- La faible lisibilité des objectifs de recherche.
- Le faible nombre d'étudiants poursuivant en doctorat.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

• Recommandations pour l'établissement :

Bien que la convergence entre les deux spécialités de la mention de master soit en partie fondée sur une première année commune, elle reste en partie artificielle dans la mesure où les écoles ne participent pas aux enseignements de M1. La spécialité professionnelle portée par l'université pourrait être liée aux grandes écoles partenaires afin de valoriser leur potentiel commun.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs de la mention « Environnement et risques industriels et urbains » sont clairement affichés, et consistent à donner aux étudiants une formation large et appuyée sur de solides fondamentaux dans le domaine de la gestion des risques industriels et urbains, plus particulièrement dans le domaine de la recherche et développement. Le détail des objectifs scientifiques est moins lisible que les objectifs d'insertion professionnelle.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention participe de l'effort de l'UCBL en direction des problématiques du développement durable, et fait l'objet d'un affichage particulier au sein de l'offre de formation de l'établissement. La formation s'appuie pleinement sur la dynamique socio-professionnelle locale dans ce secteur. De nombreux laboratoires garantissent l'adossement à la recherche du master. Même si l'accueil d'étudiants étrangers est effectif, il ne fait pas l'objet de dispositifs institutionnels particuliers.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation est structurée en une première année commune assurant l'acquisition des fondamentaux, suivie par une deuxième année de forte spécialisation, correspondant à chacune des deux spécialités. Les deux spécialités apparaissent dans une grande part déconnectées et ne valorisent pas suffisamment le lien université - grandes écoles, et les flux croisés d'étudiants restent faibles.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants proviennent majoritairement d'un bassin local de recrutement, mais ceci suffit à garantir un flux satisfaisant d'entrée en master. Une partie des étudiants sont des élèves ingénieurs qui bénéficient d'aménagement de cursus. Les taux de réussite et l'insertion à deux ans sont très satisfaisants et constituent un des points forts de la mention. Il est regrettable qu'un bilan prévisionnel n'ait pas été développé, en lien avec l'auto-évaluation, afin de nourrir la réflexion sur le rapprochement plus fort entre l'université et les grandes écoles portant ce master.



Avis par spécialité

Sciences de l'environnement industriel et urbain

- Avis :

La spécialité « Sciences de l'environnement industriel et urbain » est la spécialité « recherche » de la mention « Environnement et risques industriels et urbains ». Elle est co-habilitée avec l'INSA de Lyon, l'ENTPE de Vaulx-en-Velin et l'ENSM.SE. Elle accueille à la fois des étudiants universitaires et des élèves ingénieurs. L'objectif de la spécialité est double : d'une part l'insertion professionnelle directe des étudiants diplômés, d'autre part la poursuite d'études en doctorat. L'insertion est très bonne et bénéficie de l'implication des grandes écoles co-habilitées. Cependant, l'orientation plus forte vers la recherche appliquée que vers la recherche fondamentale se traduit par seulement 30% d'étudiants poursuivant en doctorat. Dans cette mesure, cette spécialité ne traduit pas un rapprochement effectif entre l'université et les écoles partenaires.

- Points forts :

- Une très bonne insertion des étudiants diplômés.
- La cohérence pédagogique de la formation.
- La pertinence de l'association entre les écoles partenaires.

- Points faibles :

- La faible synergie entre les écoles partenaires et l'UCBL.
- L'ouverture vers la recherche fondamentale n'est pas clairement lisible, et les poursuites d'études en doctorat sont limitées.
- La modeste ouverture vers l'international.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant que les écoles partenaires soient également acteurs du M1, et tissent des liens avec l'autre spécialité professionnelle de la mention.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Environnement et risques.

- Avis :

La spécialité « Sciences de l'environnement industriel et urbain » est la spécialité professionnelle de la mention « Environnement et risques industriels et urbains ». Ses objectifs sont l'insertion professionnelle rapide des étudiants diplômés sur le marché porteur des risques industriels. La formation bénéficie des pratiques et de l'expérience de l'Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) dont elle est issue. Les aspects de formation continue et par alternance sont très dynamiques, alors que le flux d'étudiants en formation initiale est limité. Les aspects de formation par et à la recherche apparaissent en retrait dans cette spécialité. Cette spécialité, bien que professionnelle, ne bénéficie pas de la présence des écoles partenaires de la mention.

- Points forts :

- De très bons taux d'insertion des étudiants.
- Un bon positionnement local sur un marché porteur d'emplois.
- Une organisation pédagogique claire, lisible et efficace, faisant une large part au monde socio-professionnel et à la formation par projets.

- Points faibles :

- Le manque de synergie avec la spécialité « recherche » et par conséquent peu d'ouverture vers la recherche.



- Ouverture à l'international très modeste.

- Recommandation pour l'établissement :

Il serait pertinent de chercher à rapprocher cette spécialité issue d'un IUP des écoles d'ingénieurs partenaires de l'université dans la mention.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A